



## Les kiné se forment à l'université

L'Ecole de Kinésithérapie s'est installée sur le campus d'Orléans La Source à la rentrée 2009. Cette initiative résulte d'une volonté forte de l'ensemble de la profession vers une universitarisation des études, comme dans le cas des formations d'infirmiers, où leur formation est désormais reconnue par un grade universitaire jusqu'ici inexistant.

### **Des échanges entre les enseignants de l'Ecole et de l'université**

Ce rapprochement logistique permet aux étudiants en kinésithérapie de bénéficier des compétences et des savoir-faire aussi bien des professionnels que des universitaires, en particulier pour l'enseignement des sciences fondamentales et de la méthodologie de recherche.

### **Le recrutement des étudiants**

La sélection se fait parmi des étudiants qui ont déjà suivi une année universitaire, soit en médecine, soit en STAPS, soit en biologie<sup>1</sup>. Ils sortent au bout de 3 ans, après 3 600 h de formation en 3 ans. Les étudiants issus de STAPS et de Biologie arrivent avec une base en sciences de l'éducation, biomécanique, ergonomie ou STAPS. « A la fin de leur 1<sup>ère</sup> année à l'Ecole de Kiné, on ne reconnaît plus leur filière d'origine » précise Alain Leroy, le directeur de l'Ecole d'Orléans.

« Les étudiants de STAPS et de biologie n'arrivent pas là par hasard » complète-t-il. Ceux issus de STAPS veulent passer d'une activité physique au soin, et ils deviennent d'excellents préventeurs ; ceux de biologie souhaitent appliquer leurs connaissances en sciences dures au domaine de la recherche.

Cette diversification du recrutement constitue d'abord un « bon cocktail » et crée à la fois de l'émulation et des interactions profitables à tous. Elle débouche aussi sur une différenciation des profils au sein de la profession, maintenant riche d'acteurs formés à la recherche et la pratiquant au cœur de leur métier.

### **La sélection**

En juin 2010, une fois les résultats du second semestre de 1<sup>ère</sup> année de Licence connus, un jury examine les notes des volontaires qui souhaitent concourir. La sélection donne lieu à un classement transmis à la DRASS pour choix final. Les dossiers sont à déposer dans l'UFR dont relève le candidat, et dans laquelle il peut trouver toutes les informations nécessaires.

[www.chr-orleans.fr/fr/formation/ifmk/institut/](http://www.chr-orleans.fr/fr/formation/ifmk/institut/)

<sup>1</sup> Sciences et techniques des activités physiques et sportives